

FONDS CATALYTIQUE APPEL A PROPOSITIONS 2014

L'Alliance des villes lance un appel à propositions dans le cadre de son Fonds catalytique sur le thème « Connais ta ville : informer pour transformer ».

La date limite de réception des propositions est fixée au 30 juin 2014.

Documents

[Modèle de Note conceptuelle](#) [EN] [ES] [FR]

[Cahier des charges du parrain](#) [EN] [ES] [FR]

[Cahier des charges du bénéficiaire](#) [EN] [ES] [FR]

[Calendrier](#) [EN]

Pourquoi le thème 'Connais ta ville' ?

Le monde connaît un processus d'urbanisation sans précédent : plus de la moitié de la population mondiale vit désormais en ville. Le processus est différent selon les régions du globe. Certaines parties du monde sont déjà fortement urbanisées, à l'image de l'Amérique latine où 79% de la population vit aujourd'hui en ville.

Parallèlement, les populations urbaines d'Afrique au Sud du Sahara ou d'Asie du Sud devraient être amenées à doubler dans les 20 prochaines années, avec quelque 300 millions de citoyens de plus attendus pour la seule Afrique sub-saharienne. Une part importante de cette croissance urbaine se situe dans des zones et des secteurs informels, où la majorité des populations du Sud vit et travaille.

En dépit d'avancées considérables en matière de technologies de l'information, les données précises sont rares sur ces villes en croissance rapide. Cela est particulièrement vrai s'agissant des quartiers défavorisés où le déficit d'informations utiles à l'action traduit et renforce les processus de marginalisation sociale et économique des populations les plus démunies. Sans information pertinente, il est extrêmement difficile pour une ville de faire des choix stratégiques fondés au bénéfice de la ville dans son ensemble et de tous ses citoyens. Cela contribue à exclure les plus démunis des processus formels de gouvernance et de planification urbaines – et les tient à l'écart de la croissance économique. Cela a un impact négatif tout particulier sur les femmes qui résident dans certains des quartiers et des villes les plus pauvres au monde.

L'Alliance des villes est convaincue qu'une meilleure connaissance des villes et que des méthodes innovantes et collaboratives de production et de gestion de l'information peuvent contribuer à combler les déficits de communication, de participation et de redevabilité mutuelle entre les pouvoirs publics locaux et les citoyens. Elles peuvent aussi contribuer à améliorer les processus à venir de gouvernance et de planification.

A travers cet appel à propositions 2014, l'Alliance des villes vise à promouvoir une plus grande inclusion spatiale, sociale et économique – l'un de ses objectifs majeurs – en répondant à deux grands enjeux :

1. Bâtir des méthodes originales, innovantes et durables de collecte d'informations précises et pertinentes visant à renforcer la transparence, la redevabilité et la confiance, ainsi qu'à accompagner des processus de planification inclusive et de réponse adéquate aux besoins de services ;
2. Impulser des collaborations dynamiques entre les décideurs publics locaux, les fournisseurs de services, les communautés, les groupes de travailleurs informels et les autres groupes marginalisés aujourd'hui insuffisamment impliqués dans la gouvernance urbaine formelle et les processus de planification.

Principaux axes thématiques

Des propositions de projet sont attendues sur l'un des cinq axes thématiques qui suivent. Toutes les propositions devront montrer comment les questions de genre sont prises en compte dans les activités. L'axe thématique choisi

pourra bien entendu être articulé avec un ou plusieurs autres axes thématiques.

1. Connais les finances de ta ville.

Les propositions s'attacheront à élargir et approfondir l'implication des citoyens dans les dispositifs financiers municipaux, en renforçant leur compréhension des relations entre ressources et fourniture de services, données économiques, transparence et confiance.

Exemples :

- Le développement de nouveaux systèmes d'information visant à organiser les revenus, les dépenses et les actifs municipaux de façon pertinente, utile aux citoyens et améliorant la transparence.
- L'ouverture de processus de dialogue et la mise en place de mécanismes innovants de redevabilité (budgets participatifs, suivi des dépenses publiques, initiatives d'accès libre aux sources et aux données, audits citoyens) visant à accroître la transparence et améliorer l'adéquation des ressources et des dépenses municipales aux besoins et aux contraintes des populations défavorisées.

2. Connais tes citoyens – redevabilité sociale.

Les propositions sur cet axe concerneront la mise en place de mécanismes de débat public et de participation citoyenne visant à accroître la redevabilité de la gouvernance locale et développer l'usage des données et de la technologie pour combler les déficits de connaissance et de redevabilité entre la ville et ses habitants.

Les propositions pourront concerner le développement d'approches innovantes en matière d'évaluation des politiques publiques par les citoyens et les organisations communautaires, d'usage des technologies de l'information et de la communication pour accroître la participation citoyenne, de systèmes de pétition, ou encore la mise en place de guichets uniques d'information et de gestion.

3. Connais TOUTE ta ville et son tissu social.

Les propositions s'attacheront à développer des processus, des méthodes et des outils innovants visant à cartographier, recenser et améliorer la connaissance des quartiers populaires et des besoins spécifiques de certains de leurs habitants.

Exemples :

- Nouvelles approches et technologies originales de collecte et de gestion de données en matière de recensement des quartiers populaires, de leurs caractéristiques spécifiques, des questions de logement et de services ; mécanismes innovants de dialogue entre les habitants et les autorités municipales voire nationales – dans l'esprit des initiatives de dénombrement, de recensement de quartiers et d'autoproduction de données par les habitants, de campagnes d'expression citoyenne, etc.

- Modes d'utilisation de données qualitatives et quantitatives et usage d'approches spécifiques concernant les migrants, les réfugiés, les enfants, les vendeurs de rue, les ramasseurs d'ordures, les travailleurs à domicile, les jeunes et les handicapés.

4. Connais les potentialités de ta ville – méthodes de planification.

Les propositions s'attacheront à identifier les besoins d'information nécessaires à une gestion efficace des villes et concevoir et tester des méthodes interdisciplinaires innovantes visant à produire de l'information sur la ville dans son ensemble, intégrer les données et déboucher sur des solutions concrètes, pratiques et compréhensibles en matière de gestion foncière, de choix de stratégies de développement économique et social, ainsi que de planification intégrant les questions de changement climatique.

Les propositions devront être fondées sur des processus participatifs et adaptées au contexte, aux besoins et aux capacités des autorités locales.

5. Connais les nouveaux enjeux de ta ville.

Tout autre type de propositions visant à développer des innovations en matière de collecte de données, d'outils et de processus touchant à des sujets susceptibles d'avoir une importance clé à l'avenir pour les villes.

Le volet production et gestion de données doit s'appuyer sur des processus, des méthodes et des outils fortement participatifs et tendre explicitement à accroître la transparence, la redevabilité et la confiance entre les acteurs.

Eligibilité

Les propositions de projet doivent :

- Correspondre aux objectifs à la fois du thème de l'appel et du Fonds catalytique en général. Elles doivent aussi respecter les principes définis dans la Charte de l'Alliance des villes.
- Etre mises en œuvre dans les pays figurant sur la liste des pays récipiendaires d'aide établie par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Si le nombre de projets reçus dans le cadre de cet appel à propositions est trop important, préférence sera donnée aux pays où l'Alliance des villes n'a pas déjà un programme d'action ou un ensemble d'activités significatifs. Les pays où l'Alliance a déjà un programme d'action ou un ensemble d'activités significatifs sont les suivants : Burkina Faso, Ghana, Mozambique, Ouganda et Vietnam.
- Solliciter une subvention comprise dans une fourchette allant de 50,000 US\$ à 200,000 US\$.
- Etre parrainées par au moins un membre de l'Alliance des villes. Le parrainage de plusieurs membres est fortement encouragé. Le ou les parrainages doivent être acquis avant la soumission des propositions. Le soumissionnaire de la proposition et le ou les parrains doivent

s'accorder sur la note conceptuelle et sur le rôle du parrain avant la soumission de la proposition. Des preuves du ou des accords préalables de parrainage devront être produites.

Conditions générales

Les propositions devront remplir les conditions suivantes :

- **Date limite.** Les propositions devront être soumises au plus tard le 30 juin 2014 minuit (heure de Bruxelles).
- **Format.** Les propositions devront être élaborées selon le modèle de note conceptuelle de l'Alliance des villes.
- **Langue.** Les notes conceptuelles peuvent être rédigées en français, en anglais ou en espagnol.
- **Conformité.** Les notes conceptuelles devront comprendre toutes les informations sollicitées et être accompagnées de toutes les pièces requises.
- **Envoi par courrier électronique.** Les notes conceptuelles devront être soumises au Secrétariat de l'Alliance des villes, par courrier électronique exclusivement, à l'adresse suivante : CATF@citiesalliance.org, avant la date limite du 30 juin 2014.

Pour plus d'informations sur le processus de soumission des propositions et les informations requises, voir Vue d'ensemble du CATF.

Qu'est-ce que le Fonds catalytique ?

Le Fonds catalytique (CATF) est un instrument de financement de l'Alliance des villes. Le CATF apporte un appui, sous forme de subvention, à des projets innovants qui soutiennent et promeuvent le rôle des villes dans la réduction de la pauvreté et le développement urbain durable.

Pour plus d'information sur le Fonds catalytique, ses principes et le processus d'évaluation des propositions soumises, voir Vue d'ensemble du CATF.